

CASSE -TETE CHINOIS DU FRANÇAIS: POLYSEMIE ET HOMONYMIE

Yrd. Doç. Dr. Hüseyin KİBAR
Kırıkkale Üniversitesi, Fransızca
Mütercim-Tercümanlık ABD

Abstract

In this article of the communication, we have dealt with polysemy, homonymy (homography and homophony) and their components. First of all, we made investigations on the problem into various books relevant to the subject while doing so, we made definitions and explanations with respect to the matter. Then we examined all in detail. We also analyzed semes, sememes, archisemes and the word and the vocabulary that make them up. We studied their usage in various expressions, as well, in the semantico-logic approach..

Key words: Polysemy, homonymy, homography homophony, seme, sememe, archisememes, metonymy, metaphor.

INTRODUCTION

La polysémie et l'homonymie ont depuis toujours constitué et constituent encore des difficultés majeures pour les apprenants d'une ou plusieurs langues cibles, notamment pour ceux de l'anglais et du français. Il n'est pas déraisonnable de multiplier, pour ce qui est du français, ce nombre de difficultés par double ou triple. Car le français représente beaucoup de variétés et de richesse, en la matière, par rapport aux autres langues naturelles. C'est la raison pour laquelle nous voudrions traiter ce phénomène en français qui nous semble à la fois, inépuisable et intrinsèque et qui échappe inlassablement aussi bien aux yeux des étudiants, des scientifiques qu'aux traitements informatiques.

Nous voudrions commencer notre exposé par faire un tour d'horizon en la matière en donnant certaines définitions et certaines explications de la polysémie et de l'homonymie à travers de des ouvrages appropriés.

Premièrement, c'est la définition du « Dictionnaire de Linguistique » de Jean Dubois que nous allons étudier.

«Polysémie: On appelle la polysémie la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens. L'unité linguistique est alors dite « polysémie ». Le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'oppositions: l'opposition entre polysémie et monosémie l'opposition entre polysémie et homonymie.

L'opposition entre *polysémie* et *homonymie* : le traitement lexicographique des unités exige, en effet que soient précisées les frontières entre unité susceptible d'une descriptions différentes. En particulier, si l'on peut établir certaines corrélations entre *polysémie* et *culture*, *polysémie* et *fréquence*, sans doute n'en va-t-il pas de même pour l'*homonymie* : par exemple, une corrélation entre longueur des mots et homonymie semble beaucoup plus évidente ; il y aura d'autant plus d'*homonymies* qu'une langue a plus de mot d'une ou deux voyelle (d'où une plus grande richesse en homonymes de l'anglais et du français par rapport à l'allemand ou à l'italien).

On pourrait toutefois être tenté de chercher des critères de la *polysémie* et de l'*homonymie*. Si, par exemple, le critère étymologique fonctionnait, on pourrait distinguer un mot *polysémique* et des mots *homonymes* par le recours à la diachronie. Il n'en est rien en pratique : par exemple, *dessin* et *dessein*, traités comme homonymes dans les dictionnaires actuels, ont une étymologie commune; si l'on prenait l'étymologie comme pierre de touche, ils devraient, en bonne logique, être traités comme deux sous sens d'une unité commune.

Si le critère de désambiguïsation pouvait jouer, l'on pourrait repérer dans la langue des procédures distinctes pour lever l'ambiguïté entre deux *homonymes* : ici encore, on *s'aperçoit* que les mêmes processus linguistiques fonctionnent. Par exemple, *vrai* est généralement traité comme adjectif unique, susceptible des sous sens : « conforme à la vérité » et « réel » ; la désambiguïsation est assurée par la différence dans l'ordre des mots « un *vrai discours* » (Un discours proprement dit) vs un *discours vrai* (un discours conforme à la vérité). Or, on retrouve la même exploitation dans les

homonymes: *la montre* vs *montre-la*. La même remarque vaut pour le genre (*le pendule* vs *la pendule* ont une grande part de leur sémantisme en commun, au contraire de (*le vase* vs *la vase= la boue*), et aussi pour les distinctions orthographiques (*pot* vs *peau*), etc.

Homonymie: 1-) *Homonymie* est l'identité phonique (**homophonie**) ou l'identité graphique (**homographie**) de morphèmes qui n'ont pas, par ailleurs, le même sens.

Homonyme: 1-) Dans le lexique, un **homonyme** est un mot qu'on prononce ou/ et qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier. A part les cas rares ou les curiosités, les *homonymes* à la fois *homophones* et *homographes* sont peu fréquents en français; leur existence s'explique notamment par des phénomènes de polysémie (*bureau*, par exemple au sens de «*table de travail*», et «*d'ensemble de personnes*» travaillant dans un secteur déterminé. On appelle souvent *homonymes* les *homophones* ou *morphèmes* qui se prononcent de la même façon, mais qui n'ont pas le même sens et ne s'écrivent pas de la même façon. A l'époque classique on a accordé une grande importance à la distinction par l'écriture des *homophones*; c'est alors qu'on a spécialisé les orthographes de *dessein* et *dessin*, de *compte* et *conte*. Cette tendance explique la présence en français, et également en anglais, de beaucoup d'*homophones* et de peu d'*homographes*.

2-) En grammaire générative, les *homonymes* syntaxiques sont des phrases de surface qui peuvent correspondre à deux structures profondes différentes. L'*homonymie* syntaxique correspond à l'ambiguïté.

Homophone: On dit qu'un mot est homophone par rapport à un autre lorsqu'il présente la même prononciation, mais un sens différent: ainsi en français la séquence phonique (*so*) correspond à quatre **homophones**: 1-) *le sceau= le cachet officiel*, 2-) *le seau= il pleut à seaux*, 3-) *le sot= l'imbécile* 4-) *le saut= le bond, le bondissement*. Ce terme est également employé pour désigner, dans l'écriture courante, deux signes graphiques qui transcrivent un même phonème; ainsi, en français, les lettres s, c, ç, ss représentent le phonème (s) dans le syntagme *si ça cesse*. Les suffixes *-ment* (servant à former des adverbes de manière) sont *homophones*. En français, l'orthographe sert souvent à distinguer des homophones: ainsi on a distingué par la graphie les deux termes (*konte*) qui avaient la même origine latine (*computare*): on a eu compter (*comptable*) et conter (*raconter*).

Homophonie: l'homophonie est l'identité phonique entre deux ou plusieurs unités significatives, ou entre deux ou plusieurs signes graphiques appelés *homophones*.

Selon «Le dictionnaire de la Linguistique de Georges Mounin», la *Polysémie* : *Propriété qu'a un même signifiant de présenter plusieurs signifiés* : « *maison de campagne, maison de retraite, maison d'Autriche*. La polysémie diffère de l'homonymie en cela que les signifiés différents sont tout de même perçus comme présentant des traits sémantiques communs, alors que dans l'homonymie ils n'ont rien de commun. : *Le palais de Versailles, le palais de Justice, (polysémie) le palais (dans la bouche) (homonymie)*. On donne parfois comme critère de la *polysémie*, opposé à l'*homonymie*, une origine commune des formes en question. (*Bloc-notes et bloc d'immeuble* qui a même étymologie.) Ils s'agit-là d'un critère diachronique, qui peut être récusé dans une perspective synchronique, dans laquelle (la) *fugue* (escapade) et (la) *fugue* peuvent être vu comme homonymes malgré leur origine commune.

On peut noter un rapport entre le caractère plus ou moins polysémique d'un mot et sa fréquence: Les mots les plus fréquents sont polysémiques, les mots les moins fréquents monosémiques.

Homonymie Lexic. Relation existant entre deux (ou plusieurs) formes linguistiques ayant le même signifiant, mais des signifiés radicalement différents. Les formes présentant cette relation sont dites homonymes. Ex : 1-) (*le coq, 2-a) (la) coque 2-b) (le coke*.

L'homonymie peut dépasser le niveau de mot : elle est alors utilisée pour les jeux de mots ou calembours et les rimes : *bohémien / beau et mien ; d'Août / doux* (Aragon). Plus précisément, on distingue les homophones, formes ayant le même son et des sens différentiels (*bond, bond*), et les homographes, formes ayant la même graphie et des sens différents, que le son soit semblable : (1-) *cor de chasse, 2-) cor au pied*). ou différent : *les poules du couvent couvent*.

Des paires comme *uni= conjoint- uni= de couleur uniforme* représentent, malgré la grande différence de sens, des cas de *polysémie*, non d'homonymie. En dehors des cas d'homonymie, on dit parfois que deux graphies sont homophones lorsqu'elle sont la transcription du même son Ex : *ss* et *ti* dans *passion* et *relation*.

D'après le Dictionnaire de didactique des Langues De R.Galison et D.Coste, « **la polysémie** est un « concept opératoire qui, avec ceux de « *monosémie* » et d'« *homonymie* », a donné lieu à une grille de classification distinguant :

Des signes à un seul signifié, dit « *monosémique* » (*cérite, néon, barman.*)

- Des signes dits: « *homonymiques* » possédant la particularité d'avoir des signifiants identiques ou quasi identique et des signifiés différents: cas des «homophones»- qui prononcent pareil -« : *saint, sein, seing, ceint,*) des «*homographes* » -qui s'écrivent pareil»

(ex : *jet* (de pierre), *jet* (avion à réaction) et de ceux qui sont liés à la fois « *homophones* et *homographes* » (ex. : *chaland* : (bateau, *chaland* (client);

- Des signes à plusieurs signifiés partiellement analogues dits « *polysémiques* » (ex *opération : chirurgicale, arithmétique, militaire, financière.*

Alors que l'homonymie rend compte à la fois de plusieurs signes qui ont des signifiants identiques et des signifiés sans dénominateur commun. La polysémie ne rend compte que d'un seul signe à la fois, lequel a pour caractéristique de posséder des signifiés ayant un dénominateur commun. On ne peut donc pas parler d'identité des signifiants dans le cas de la polysémie, puisqu'un signifiant unique est sensé jouer le rôle de support à plusieurs signifiés.

Cas d'homonymie :

Sa H- sé h

Sa H- Sé i } 3 signes à la fois,

Sa H- Sé j homophones et homographes

Cas de polysémie :

Sa P {Sé P 1

Sé P 2 } 1 seul signe

Sé P3

L'existence de la *polysémie* s'explique par un phénomène de transfert *métonymique* ou *métaphorique* donnant lieu à des acceptions que les lexicographe ont longtemps répertoriées sous la double rubrique : *sens propre, sens figuré*. Elle s'inscrit donc dans une perspective diachronique, qui ne saurait justifier le regroupement des dérivations de sens dans un signe unique. Il

existe en effet certains *homonymes* ayant la même origine étymologique et qui constituent pourtant des signes distincts (ex : *grève* [plage] et *grève* [cessation du travail] ; *compter* et *conter*). Le critère du dénominateur sémantique commun est si peu précis qu'on peut se poser la question de sa fiabilité. Les auteurs de dictionnaires se la posent d'ailleurs sans cesse et sont souvent amenés à y répondre différemment. L'un fait figurer en adresse ce que l'autre fait figurer en entrée parce que le premier considère par exemple que *bureau* (table de travail) et *bureau* (lieu où travaillent des bureaucrates) sont des *homonymes* et constituent deux signes à traiter différemment, alors que le second pense au contraire qu'il s'agit d'un *polysème*, à traiter dans un seul article. La difficulté à tracer une ligne de démarcation entre *polysémie* et *homonymie* rend presque impossible la raison quantitative des dictionnaires, puisque le nombre de signes comptabilisables varie selon la propension de chaque auteur à voir plutôt des homonymes que les polysèmes et vice versa. Si l'opposition *polysémie / homonymie* polarise encore l'attention des chercheurs au niveau du traitement des unités lexicales en langues (niveau lexicographique en particulier), elle suscite beaucoup moins d'intérêt en discours dans la mesure où la multiplicité des sens possibles se trouve réduite à l'unicité (grâce au contexte et à la situation), sauf dans les cas – fort rares – d'ambiguïté. Le structuralisme s'avérant impuissant à tracer une ligne de démarcation entre polysémie et homonymie, la linguistique générative propose une solution basée sur le rendement : telle unité lexicale subira un traitement *polysémique* plutôt qu'*homonymique* ou inversement, dans la mesure seulement où il apparaîtra plus simple et plus économique de procéder ainsi.

Quelque soit la manière de traiter le problème de *la polysémie* et *de l'homonymie*, il apparaît que ces deux termes recouvrent un phénomène extrêmement riche et complexe, capable de rendre compte de l'infinie particularité des significations avec le stock lexical réduit dont dispose le sujet parlant moyen.

Pour ce même dictionnaire: « *Homonyme*: sont des mots dont le signifiant (Sa) est identique. Ex: *ferme*, dans *il ferme la porte de la ferme d'une main ferme*.

L'appellation est souvent réservés aux mots de même catégorie grammaticale, en particulier aux substantifs, Ex : *mer* et *mère* ; *pompes* (funèbres) et *pompes* (aspirantes). Plutôt que d'*homonymes*, on parle d'«

homophones» quand le (Sa) sonore seul est identique, (Ex : *seau, saut, sot, sceau*) et d'«*homographe*» quand le (Sa) graphique seul est identique (Ex : *le faux et la faux ; fils* [pluriel de fil] et *fils* [différent de fille])

Il est souvent délicat de distinguer entre les cas d'*homonymie* et de *polysémie*.

Ainsi *grève* («*rivage*») et «*grève*» («*cessation de travail*») sont considérés comme deux mots distincts, faisant l'objet d'articles séparés dans le dictionnaires, même si le sens 2 dérive du sens 1, parce que l'identité des signifiants ne correspond aujourd'hui à aucun recouvrement des signifiés :

Mais dans d'autres cas, on peut se demander s'il s'agit de signes distincts ou d'un signe polysémique. Ex : *le patron de l'usine* et *celui qui sert à la couturière* révèlent-ils du même mot ? Le *siège* d'une société et celui d'un député n'ont-ils pas des signifiés sécants, donc un dénominateur sémantique commun ?

La consultation de différents dictionnaires montre assez que les décisions du lexicographe sont souvent arbitraires. Pour le professeur de langues, il est généralement plus simple, dans un premier temps au moins, de considérer chaque acception nouvelle comme un mot nouveau, trouvant place dans un «*champ*» ou un «*thème*» particulier, ce qui revient à ramener la polysémie à l'homonymie.

Quant aux travaux bien détaillés et approfondis de Robert Martin, ils sont plutôt appréhendés du point de vue sémantique ; plus précisément ils sont basés sur une approche sémantico-logique qui prend en compte des entités sémiques et sémémiques voire même archisémiologiques autrement dit, des sèmes et de sémèmes des mots polysémiques.

A-) LA POLYSÉMIE DU SUBSTANTIF

Les relations entre définitions sont notées par les lexicographes au moyen d'indicateurs métalinguistiques comme *p. restr. (ou spéc.)*, *p. ext.*, *p. anal. au fig.*, employés de façon plus ou moins intuitive et que l'on voudrait soumettre à une description aussi précise que possible.

Types de polysémie

1^{er} TYPE : Relation dite « *restriction de sens* ».

Soit le mot **femme**. Le DFC distingue :

« Personne du sexe féminin »

« Personne du sexe féminin qui est ou a été mariée ».

(On ne peut être *femme* au sens de « épouse », sans être *femme* au sens de « personne du sexe féminin »). Une telle relation est dite « *restriction de sens* » (notée dans les dictionnaires : *p.restr.* ou *spéc.*). Elle consiste dans une addition de sèmes spécifiques.

La même relation existe, par exemple, entre :

Convoi « suite de véhicules transportant des personnes ou des choses vers une certaine destination »

Soit les sèmes (suite de véhicules) + (transportant) + (personnes) + (choses)

Convoi « suite de voitures de chemin de fer entraînées par une seule machine [et Transportant...] » ici on ajoute un sème de plus

Soit (suite de voitures) + (de chemin de fer)

Si l'on pose l'identité « *voiture = véhicule* », les sèmes ajoutés aux précédents seront ceux de « *chemin de fer* » et de « *entraîné par une seule machine* »

2^{ème} TYPE. Relation dite « *extension de sens* ».

Soit le mot **minute**. Le DFC distingue :

- a-) « Soixantième partie d'une heure », définition que l'on peut remplacer par :
- b-) « Espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure »
- c-) « Court espace de temps ».

Or le premier sème implique le second sème « *court* » : la soixantième partie d'une heure est un espace de temps bref ou moins qui peut être considéré comme tel. Le sème « *court* » est donc contenu, au moins virtuellement, dans le premier et le deuxième sème.

Une telle relation est dite « *extension de sens* » (notée dans les dictionnaires : *p. ext. ou plus gén.*). Elle consiste dans un effacement de sèmes spécifiques.

3^{ème} TYPE. *Relation dite «relation métonymique».*

Soit le mot *blaireau*. Le Petit Robert distingue :

- a-) « Mammifère carnivore, + bas sur pattes + plantigrade de pelage + clair sur le dos + foncé sous le ventre + qui se creuse un terrier.
- b-) « Pinceau + fait de poils de blaireau + dont se servent les peintres, les doreurs...

Une telle relation est dite « *relation métonymique* »(dans les dictionnaires: *p. méton.*) Elle consiste à employer le mot raccourci à la place du mot composé et de ce fait elle est métonymique.

La relation *métonymique* du même type existe dans les mots suivants :

Pour *syndicat* au sens de « *siège du syndicat* », «lieu où se trouve le syndicat », ou pour *escalier* au sens de « *cage d'escalier* », «lieu où se trouve l'escalier »: ou encore entre le mot *le siège*, *le siège sociale d'une société* et *avoir un siège à l'Assemblée Nationale ou au Parlement etc.*

4^{ème} TYPE. *Relation dite «relation métaphorique»*

Soit le mot *cuirasse*. Le DFC distingue :

- a-) Partie de l'armure + qui + protège + protégeait + le buste.
- b-) Attitude morale + qui + protège + des blessures d'amour- propre, et des souffrances....

Une telle relation est dite « *relation métaphorique* ».Elle consiste dans l'identité d'au moins un des sèmes spécifiques, identité qui entraîne la similitude du premier sens *c à .d.* le premier *sème* du mot.

Dans les dictionnaires, cette relation apparaît au plan métalinguistique sous deux formes. La relation métaphorique entre deux acceptions concrètes sera dite «*par analogie*», par exemple la relation entre *bras* (au sens propre) et *bras* (du fauteuil) entre *automate* «personne qui agit de manière mécanique, sans intervention de la raison , de la sensibilité[= sans intervention « humaine»] au contraire, *la relation métaphorique* entre une acception concrète et une

acception abstraite sera dite «[passager] *au figuré*» par exemple la relation entre les deux acceptions de *cuirasse* ou les des acceptions suivantes du mot *impasse*

a-) *impasse* : rue +sans issue .Ex : Cette rue est une impasse

b-) *impasse* : *Situation*+ sans issue + favorable

L'impasse budgétaire « situation budgétaire sans issue favorable comparable à

l'impasse qu'est une rue sans issue.

5^{ème} TYPE :

Soit le mot *Rayon* (au sens de « *trait, ligne* », le sens homonyme de « *rayon de bibliothèque* » étant limité. Le DFC distingue :

a-) Trait, ligne qui part d'un centre lumineux

b-) Ligne qui relie le centre d'un cercle à un point quelconque de la circonférence.

On appelle une telle relation « *polysémie étroite.*»

6^{ème} TYPE :

Soit le mot *plateau*

a-) «Support plat servant à poser et à transporter des objets ».

b-) «Etendue de pays assez plate et dominant les environs».

Ces deux sens ne représentent qu'un seul sème spécifique commun : leurs archisémèmes sont différents ; il y a substitution de sèmes spécifique. Par opposition à la *polysémie étroite* (5^e type) Nous appellerons cette *relation lâche*. Dans ce cas les deux sèmes n'ont rien en commun, la polysémie cède à l'*homonymie*.

B-) POLYSEMIE VERBALE ET ADJECTIVE

S'agissant du verbe la complexité du problème s'accroît notablement. Cela tient en grande parte à la double nature de la polysémie verbale : le verbe, en effet, nous allons nous efforcer de le montrer, peut être touché par la

polysémie dans le sémème ; mais il peut y être aussi dans les actants. L'une des polysémies sera dite interne, l'autre externe. Si la première est proche parente de la polysémie substantive, la seconde apparente le verbe à l'adjectif et présente même des traits qui paraissent n'appartenir qu'au verbe.

1-) La polysémie interne

Lorsque la polysémie résulte de la relation logico-sémantique des sémèmes, on distinguera, comme pour le substantif, *la polysémie d'acceptions* et *la polysémie de sens*.

a-) *Polysémie d'acceptions*. Le propre de la polysémie d'acceptions est qu'on peut y relier les sémèmes (alors simples «acceptions») au moyen d'indicateur métalinguistique en nombre fini. La liste est la même que celle du substantif.

La polysémie d'acceptions suppose soustraction ou addition d'un ou de plusieurs sèmes. La relation polysémique y est tantôt de nature «implicative», tantôt de nature «*explicative*.»

a-1) La relation implicative entre les sémèmes est notées au moyen de *p.ext.spec.* ou *en partic.* Ainsi pour *calfater*, on écrira :

Ex. *calfater* selon TLF

1-) « rendre étanches au moyen d'étoupe goudronné (les points et les interstices du pont d'un navire)»

2-) dans l'extension de sens, Ex : *calfater fermer hermétiquement, boucher*

Dans la deuxième entité disparaît le sème spécifique / au moyen d'étoupe goudronné. Cette soustraction d'un sème spécifique, sans modification de l'archisémèmes S (rendre étanche= fermer hermétiquement) conduit à une relation implicative entre entité 1 et entité 2 : rendre étanche au moyen d'étoupe goudronnée, c'est fermer hermétiquement)

L'implication sera inverse dans la relation par restriction. Supposons que l'on ait, dans *calfater*, considère entité 2 comme le sens premier. Entité 1 aurait alors, en seconde position, été liée à lui par l'indicateur *spec.* Puisqu'il appartient au domaine de la marine. Les subtilités d'écriture ne font pas oublier l'essentiel. Cette forme de polysémie est caractérisée par :

- La soustraction d'un sème (*p.ext.*) ou l'addition d'un sème (*en partic.ou spec.*)
- L'invariance de l'archiséme
- La relation implicative de l'entité 1 et de l'entité 2 qui en résulte.

On observera que les variations du sémème ne vont pas sans répercussion sur les actants. *calfater* le montre : dans l'acception entité 2, l'objet du verbe n'est plus limité à un navire ou aux bordages du pont : une extension actancielle accompagne l'extension sémémique.

Il ne faudrait pas entendre la polysémie interne dans un sens strictement limitatif. La variation du sémème n'exclut pas celle des actants.

a-2) La relation « *explicative* » entre les sémèmes est tantôt de nature *métonymique*, tantôt de nature *analogique*

- *Relation métonymique* : soit le verbe *grelotter*, au sens ordinaire de « *trembler de froid* ». Je peux utiliser ce même verbe même si je ne grelotte pas, mais si je me sens transi, pénétré de froid. Dans ce cas je prends l'effet pour la cause, et la *métonymie* affecte le sémème lui-même. Effet comparable *en fr.class.* pour « *je tremble que...*

Relation analogique ou *au sens figuré* : la *relation métonymique* de contiguïté est proche voisine de la *relation analogique*. Là, encore les archisèmes sont distincts du premiers sèmes sert à gloser, à expliquer le deuxième sème mais le premier est introduit dans le deuxième au moyen d'un indicateur de similarité (*comme, comparable à.. etc.*) Ainsi pour le verbe *cahoter*

- 1-) « secouer par des *cahots* »
- 2-) « Malmener – tout comme un véhicule qui *cahote* ses occupants »
ou *la vie l'a cahoté.*

On peut considérer que même dans la relation métonymique ou analogique seule intervient l'addition de sèmes, puis que le sème essentiel peut toujours trouver place dans le deuxième. Rien de tel dans la polysémie de sens. Celle-ci est caractérisée par la combinaison de la soustraction et de l'addition de sèmes. Il en résulte l'impossibilité de relier le sème secondaire au premier ni par une relation « *implicative* » ni même par une relation « *explicative* ». Et Du fait même, les indicateurs métalinguistiques examinés ci-dessus seront tous disconvenants. Cependant, contrairement à *l'homonymie*, la *polysémie* permet

toujours de déceler au moins un sème commun. Ces mécanisme sont en tout point comparable à ceux du substantif (*type plateau*). Cependant, dans le verbe, la polysémie de sens peut naître de la complexité du sémème (comme dans le substantif), mais aussi de la composition du prédicat au moyen de la construction prépositionnelle.

b-) *polysémie du sens sans modification de construction* : le verbe couler fournit là un exemple convenable (sa construction restant en l'occurrence invariant) :

1-) *qqch. coule* [le sujet désigne un liquide] « *se déplacer* »

2-) *qqch. Coule* « *aller au fond de l'eau* ». (*Le navire coule*)

Le premier et deuxième sèmes présentent plusieurs sèmes commun : ceux de liquide/ de mouvement/ de pesanteur/. C'est suffisant pour qu'on ne soit pas du côté de l'*homonymie*. Mais dans un cas c'est liquide qui se déplace ; dans l'autre c'est un corps qui se déplace dan un liquide et verticalement ; l'idée du déplacement du liquide disparaît celles d'intériorité au liquide et de verticalité sont nouvelles. L'alliance de *l'opération d'addition* et de *soustraction* entraîne la polysémie,

b1-) *polysémie de sens avec modification de construction*. La construction prépositionnelle du verbe et le contenu sémantique de la préposition conduisent régulièrement à *la polysémie de sens*. Si en apparence ce n'est pas le cas, la préposition introduit en fait un complément circonstanciel : ainsi, pour *couler*, un complément prépositionnel peut spécifier l'origine (*le sang coule d'une blessure, la résine coule d'une entaille.*) ; mais le sens de couler ne s'en trouve pas modifié.

En revanche, un verbe comme changer offre un bon exemple de variation de sens lié au jeu des prépositions ; construction directe, construction indirecte et double construction sont à la source d'une *polysémie de sens*. On peut en effet opposer :

Changer qqch. (changer les rideaux)

Changer de qqch. (changer de rideaux)

Changer qqch. en qqch. (changer le plomb en or)

Changer qqch. contre qqch. (changer des florins contre des francs)

Ces constructions ont en commun de signifier « faire devenir autre » mais qu'est-ce que c'est être autre ? Mais qu'est-ce que « être autre » ?

Dans *changer les rideaux*, c'est remplacer un objet x qui est rideau ($P x$) par un autre objet y qui est rideau également ($P y$), et y ayant des propriétés référentielle communes (p.ex. : ils appartiennent à la série de *mes rideaux*)

Dans *changer de rideaux* c'est également remplacer x par y , mais x et y n'ont pas de propriété référentielle commune et sont *autres* à cet égard (*P.ex.* pour *changer de rideaux*, je vais chez le marchand *m'en procurer de nouveaux*)

Changer le plomb en or, C'est toujours transformer un objet $P x$ en objet $Q x$ ce qui est devenu *autre*. Ce sont les propriétés mêmes de l'objet, ce qui fait que *du plomb est du plomb*.

Changer des florins contre des francs, c'est échanger un objet $P x$ contre un objet $Q y$, x et y ayant cependant des propriétés référentielles communes (x et y sont repérées par rapport aux deux actants qui procèdent à l'échange). Il s'agit là de sens différent; impossible de gloser l'un par l'autre ou de les relier implicitement.

Les exemples de ce type ne seraient pas difficiles à multiplier : *croire qqch.* C'est considérer cette chose comme vraie (qqch. désigne donc une proposition) *croire à qqch.* C'est considérer que cette chose existe (qqch. désigne donc un être dont l'existence peut être mises en doute.). *Flamber*, c'est brûler avec des flammes en produisant de la lumière. (*L'allumette flambe*), *flamber de qqch.* c'est en être illuminé (*le ciel flambe d'éclairs*). *Façonner qqch.* c'est travailler cette chose (notamment une matière) afin de lui donner une forme; *façonner qqch. en qqch.* c'est transformer une matière en un objet ou un objet en un autre objet (*façonner du bois en massue*).

2-)La polysémie externe :

Au lieu que la polysémie verbale ou adjectivale concerne le sémème, elle peut aussi affecter limitativement les actants.

Considérons l'adjectif *cru*. Il signifie au propre « qui n'a pas subi de cuisson » (*des oignons crus, de la viande crue..*), mais dans *chanvre cru, soie crue (ou écrue)*. Il indique que ce dont on parle « n'a subi de traitement ». La

cuisson étant un traitement, on passe d'une acception à l'autre par une extension qui touche le *sémème de cru*.

Soit maintenant l'adjectif (*critique*) au sens de « qui discerne les mérites et les défauts ». Cet adjectif présuppose un jugement. On écrira donc : « [En parlant d'un jugement dans le domaine intellectuel, scientifique, artistique.] Qui discerne les mérites et les défauts. » Mais *critique* peut se dire aussi une démarche, d'une méthode, d'un lecteur, d'un spectateur, de son esprit, de son regard, d'un ouvrage, d'un essai. Le sens de *critique* ne se modifie en rien : au lieu de parler du jugement lui-même, on parle, métonymiquement, de celui qui le formule, de la démarche qui y conduit, des textes qui les contiennent. Cette fois, la *relation métonymique* concerne le substantif qualifié et non l'adjectif qualificatif. *La polysémie est en fait externe* à l'adjectif.

a-1) *Les métonymies sur le sujet ou l'un des objet* : le verbe cambrioler fournit un bon exemple :

1-) **Cambrioler** : [*le compl.d'objet*. désigne *un local*] commettre un vol en pénétrant dans un appartement un magasin, une banque.) Par effraction, par escalade, par usage de fausses clés.

2-) **Cambrioler** [*P.métony*. le comp.d'objet désigne *la personne volée*] « *j'ai été cambriolé.* »

Dans cette exemple, la définition du premier sémème convient entièrement au deuxième, à cet aménagement près que la parenthèse n'est plus la même « commettre un vol en pénétrant dans l'appartement le magasin de.) Par... ». La métonymie laisse le sémème inchangé. La conséquence en est que *cambrioler qqn et cambrioler son appartement, son magasin* constituent des paraphrases.

a-) *La polysémie peut être liée aussi à certaines transformations d'effacement*. En fait, il ne s'agit de rien d'autre que de limitations sur l'objet effacé. Ainsi *il boit* peut signifier « il est en train de boire », auquel cas n'importe quel objet de boire peut être sous-jacent. Mais *il boit* peut avoir aussi le sens de « *il a l'habitude de boire* » auquel cas l'objet effacé désigne, par restriction les boissons alcoolisée. *Elle lave* signifie qu'elle lave le linge, pas la vaisselle. *Il fume*, qu'il fume la pipe, une cigarette, un cigare, et pas le lard.

De telles restrictions n'affectent pas le sémème en tant que tel. Elles ne sont qu'une variante « *transformationnelle* » de la *polysémie externe d'acceptation*.

b-) *Polysémie externe de sens* : Il n'est pas facile de se prononcer sur le caractère « externe » d'une polysémie de sens et les exemples ne vont pas sans difficulté. Le verbe *apprendre* paraît fournir une assez bonne illustration. Considérons-le dans la construction *apprendre qqch. à qqn*. Il établit entre un actant que l'on peut dire agent et un autre que l'on peut dire destinataire une relation telle que le destinataire sait ce qu'auparavant il ignorait, Appelons *R* cette relation et comparons maintenant :

a-) *apprendre la danse à qqn.*

b-) *apprendre une nouvelle à qqn.*

En fait *R* n'y est pas sensiblement différent ; *R* consiste à « faire connaître ». Mais dans (*a*) l'objet désigne un savoir ou un savoir faire : il y est commutable avec un infinitif (*apprendre à qqn à danser*). Dans (*b*) il désigne une information ; il y est commutable avec une proposition conjoncturellement (*apprendre à qqn que.*)

En d'autres termes, c'est l'*objet* qui est le lieu d'une *polysémie de sens*. « Savoir »/ « information ». Il est possible que l'invariance de *R* paraisse une hypothèse contestable : dans (*a*) « le destinataire » est plus actif que dans (*b*). Mais on acceptera pour le moins que l'essentiel de l'opposition est dans la nature de l'objet. C'est en ce sens que nous parlerons d'une *polysémie externe*. Comme dans le passage du « savoir » à l'« information » il y a à la fois perte et gain de sèmes, une telle polysémie externe sera de *sens* et non pas d'*acceptations*. Impossible de relier (*a*) à (*b*) au moyen d'indicateur métalinguistique.»

Si nous voulions récapituler ce que nous tâchions d'exposer jusque à présent, à propos de la polysémie et de l'homonymie, nous devrions donner comme exemple adéquat stéréotypique, le mot « *coup* » qui permettrait à la fois d'englober parfaitement, dès le début jusqu'à la fin, la totalité de notre sujet, et de démontrer, dans toute son effroyable complexité, l'ampleur du travail qu'on vient d'effectuer tant sur le plan homonymique que polysémique.

Coup

- 1-) N.Temp. Sur le **coup** de midi
 2-) Loc.Adv. Tout à **coup**.
 3-) Loc.Adv. Pour le **coup**, j'ai tort.
 4-) Loc.Adv. D'un seul **coup**, il réussit.
 5-) N.m Ce fut un fameux **coup**.
 6-) N.m. Un **coup** de fusil.
 7-) N.m. Le **coup** de grâce : une balle dans la nuque!
 8-) N.m. Un **coup** du sort.
 9-) N.m. Un **coup** de coeur.
 10-) N.m. Il a le **coup** de main.
 11-) N.m. Donne- moi un **coup** de main.
 12-) N.m. Donne un **coup** d'aspirateur.
 13-) N.m. Le **coup** d'archet de Paganini.
 14-) N.m. Elle a encore pris un **coup** de soleil.
 15-) N.m. Tu viens boire un **coup**.
 16-) Loc.Adv. A **coup** sûr.
 17-) N.m. Un **coup**-de-poing.
 18-) Loc.n. Un **coup** de peigne.
 19-) Loc.n. Le **coup** de main a réussi.
 20-) Loc.n. Il a le **coup** d'œil.
 21-) Loc.n. Un **coup** d'essai.
 22-) Loc.n. Un **coup** de tête (= une impulsion).
 23-) Loc.n. Le **coup** de Jarnac (= un **coup** monté)
 24-) Loc.n. Un **coup** de théâtre.
 26-) Loc.n. Un **coup** de chapeau (= un bravo).
 27-) Loc.Adv. Sans **coup** férir.
 28-) Loc.Adv. Il se maintient à **coup** de médicaments.
 29-) Loc.n. Un **coup** de pompe.
 30-) N.Loc. Le chauffeur est mort sur le **coup**.
 31-) N.m. Un **coup** d'Etat
 32-) N.V. Etre dans le **coup** (=impliquer dans une affaire)
 33-) N.V. Donner un **coup** de fil. (= téléphoner)
 34-) N.V. Donner un **coup** de balai. (= nettoyer)
 35-) N.V. Donner un **coup** de fer (= repasser)
 36-) N.V. Régler les problèmes au **coup** par **coup**
 37-) N.V. Arriver, repartir en **coup** de vent.
 38-) N.V. Tenir le **coup** (= résister) etc.
 39-) N.V. Etre sous le **coup** d'une condamnation. (= être sous la menace de)
 40-) N.V. Payer un **coup**.(= offrir un coup)... etc.

Conclusion

Après avoir exposé en détail ce que c'est vraiment la polysémie, en relation avec l'homonymie (homographie et homophonie), métonymie et métaphore nous en arrivons à la conclusion.

On a pu, à travers notre exposé, constater et ensuite montrer que la question de la polysémie et de l'homonymie est à la fois d'une ampleur très vague et très vaste. Il faut la traiter avec beaucoup de soins et de rigueurs sur une échelle graduelle partant du sème, du sémème voire même de l'archisémème en passant par le lexème pour arriver enfin au vocabulaire ou à l'ensemble de mots aussi bien simple que composé avec tous leurs emplois périphériques. Pour cela, il faudrait que nous nous consacrons à faire une autre étude de longue haleine pour la polysémie à la fois lexicale et transformationnelle comme nous l'avons, plus haut, effectué pour le lexème « coup ».

Bibliographie

- Dubois Jean et autres (1973)**, Dictionnaire de Linguistique de Jean Dubois et autres; Mathée Giacomo, C.Marcellesi, JB Marcellesi et JP Mevel Librairie Larousse, Paris, 516 P.
- Ducrot O. et Todorov T (1972)**, Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage. Editions du Seuil, Paris,470 p.
- Galisson R et Coste D. (1976)**, Dictionnaire de Didactique des Langues. Editions Hachette, Paris, 612P
- Martin Robert (1983)**, Pour une Logique du Sens. PUF, Paris, France, 262 P.
- Mounin George (1974)**, Dictionnaire de la Linguistique. Quadrige/PUF, Paris, France, 340P.
- Lemarechal Alain (1989)**, Les Parties du Discours (Sémantique et Syntaxe).PUF, Paris, France, 279p.
- Lyons John (1990)**, Sémantique Linguistique. Larousse, Paris. 495 P.
- Pottier Bernard (1987)**, Théorie et Analyse en Linguistique. Larousse, Paris. 223
- Pottier Bernard (1995)**, Sémantique Générale. PUF, Paris 410p.